

**DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Seize le 29 Novembre à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur François AUBERTIN, Maire.

Étaient également présents : J. Daniel, F. Ballester, AM. Goujon, D. Guillerme, P. Cormier, F. Téroute, F. Hervé, J. Grévès, A. Buzaré, JJ. Marteil, L. Monnerie, G. Thiery, L. Médica D. Capart, D. Renouf, Z. Dano, MC Couf, AM Garangé, C. Jourdain, MF Guillemot, C. Pecchia, R. Hénault M. Le Teuff, M. David, L. Detrez, PY Le Grogneq, V. Robin-Cornaud Conseillers municipaux

Absents excusés :

Marie-Madeleine Prévost qui a donné procuration à Marie-Christine Couf

Sonia Caroff « « à Anne-Maud Goujon

Pierrick Le Dro « « à Caroline Pecchia

Patrick Guilbaudeau « « à François Aubertin

Marylise Foidart « « à Françoise Ballester

Secrétaire : Françoise Ballester

Date de la convocation : 21 Novembre 2016

Date de l'affichage : 23 Novembre 2016

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 33

2016_120 : Déclassement de la parcelle CW 281p

Rapporteur : G. Thiery

Le notaire de Belambra a jugé nécessaire de mettre en place une procédure de déclassement du terrain.

La parcelle CW 281 a été clôturée afin de la soustraire à l'usage du public, et sa désaffectation a été constatée. Son déclassement est donc désormais possible.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU la délibération de ce jour constatant la désaffectation de ce terrain ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 31 mai 2016 autorisant notamment la vente d'une partie de la parcelle cadastrée aujourd'hui CW 281 sans le bassin d'orage, pour la somme de 250 000 € net vendeur à la SNC IMMOBRA (ou toute société du groupe Belambra) ;

VU l'avis de la commission des Travaux, de l'Urbanisme, de l'Environnement et du Développement Durable, de l'Agriculture, de la Sécurité, de la Vie des Quartiers et des Gens du Voyage du 18 octobre 2016 ;

Envoyé en préfecture le 05/12/2016
Reçu en préfecture le 05/12/2016
Affiché le 06/12/2016
ID : 056-215600784-20161129-2016120-DE

CONSIDÉRANT que le déclassement de ce terrain est effectué en vue de sa cession au bénéfice de la SNC IMMOBRA (ou toute société du groupe Belambra) ;

PRONONCE le déclassement d'un terrain de 23 176 m² environ, partie de la parcelle cadastrée CW 281, à Guidel-plages, qui pouvait dépendre du domaine public communal pour le faire entrer dans le domaine privé communal.

Adopté par 28 voix pour et 5 voix contre (M. David, L. Detrez, R. Henault, PY Le Grogneq, M. Le Teuff).

POUR EXTRAIT CONFORME,
GUIDEL, le 30 Novembre 2016
Le Maire,
François AUBERTIN

